PROCÈS-VERBAL DE LA 38^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC, TENUE LE 10 JUIN 2012, À L'HÔTEL & SUITES LE DAUPHIN À DRUMMONDVILLE, DE 9 H à 12H.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En ouverture, Madame Lucie Roch, présidente du conseil d'administration, remercie tous les membres présent(e)s, leur souhaitant la bienvenue à cette 38^{ème} AGA. Elle présente brièvement les membres du conseil d'administration et le personnel de la FAFMRQ.

2- VÉRIFICATION DU QUORUM

Au moment d'ouvrir l'assemblée, dix-sept (17) associations ayant le statut de membre actif sur vingt-huit (28) sont représentées; le quorum de neuf (09) est atteint.

Cette assemblée est composée de trente-trois (33) personnes déléguées, dont neuf (9) membres du conseil d'administration.

Associations présentes et représentant(e)s :

Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais : Lynne Beauchamp

Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe: Maryse Garneau, Andrée Normandeau et Lucie Tétreault

Association de familles monoparentales et recomposées la Chaudière: Sylvie Houle et Stéphane Mathieu

Association des familles monoparentales ou recomposées La Source : Céline Fortier et Sylvie Hébert

Bonjour Soleil: Fellah Mercier et Gaëtan Vallières

Centre haïtien d'action familiale: Josette Jacques, Marie-Jocelyne Simon et Marie-Suzie Weche

Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît : Mélissa Gauthier et Carole Girouard

La Petite Maison de la Miséricorde : Gabrielle De Lorimier et Michelle Pelletier

Maison de la famille Contre vents et marées de Chandler : Danielle Martin

Parents-Branchés: Micheline Bolduc

Parents uniques des Laurentides: Mélanie Cossette, Nancy Désormeaux et Isabelle Sigouin Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval: Paryse Thibault et Alexandre Villeneuve

Re-Nou-Vie: Nancy Desnoyers et Muriel Filion

Repère, relation d'entraide pour une paternité renouvelée : Mohammed Barhone

Réseau d'Aide aux Familles en Transition : Nathaly Roy

Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie : Michèle Laliberté, Lucie Roch et Pierre Sylvestre

Sources vives: Manon Bourque et Denise Turcotte

Sont aussi présentes, sans droit de vote :

Mesdames Nicole Lacelle et Emmanuelle Blanchard.

Les membres du personnel du siège social : Sylvie Lévesque, directrice générale, Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication et Laurence Lagouarde, agente de liaison et de mobilisation.

3- NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Nicole Lacelle demande une proposition afin de nommer officiellement une présidente et une secrétaire d'assemblée.

12.06.10.1

Il est proposé par Lucie Tétreault et appuyé par Marie-Suzie Weche que Nicole Lacelle soit désignée présidente d'assemblée et Emmanuelle Blanchard assure le secrétariat de cette assemblée. **Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.**

4- PRÉSENTATION DES OBSERVATEURS-TRICES

La présidente d'assemblée ne fait pas mention d'observateurs-trices lors de cette assemblée.

5- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Deux ajouts au point 15 « Questions diverses » sont faits. Il s'agit de :

- 15.1 Campagne d'information Pro Choix FQPN
- 15.2 Guide de la Ligue des droits et libertés « Non à la loi 78 »

12.06.10.2

Il est proposé par Nathaly Roy et appuyé par Nancy Desnoyers d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 11 JUIN 2011

La présidente d'assemblée demande si les personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle de 2011 ont des modifications à apporter au procès-verbal déposé. Une seule modification est demandée par Madame Marie-Suzie Weche afin de remplacer le nom de Madame Jocelyne Sévère à titre de représentante de Centre haïtien d'action familiale par Madame Josette Jacques.

12.06.10.3

Il est proposé par Sylvie Houle et appuyé par Lucie Tétreault, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2011 soit adopté tel que modifié. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

7- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012

Madame Lucie Roch nous fait part des principales activités de la Fédération, des enjeux importants qui ont été défendus et des dossiers juridiques qui ont été traités pendant l'année qui se termine. Elle fait un bref bilan des activités du conseil d'administration. Elle remercie les membres du conseil d'administration.

Mesdames Lorraine Desjardins, Sylvie Lévesque et Laurence Lagouarde se relaient pour présenter de manière détaillée les six axes du rapport d'activités. Madame Michelle Pelletier ajoute certaines informations concernant les frais de tenue des rencontres nationales lors de cette présentation. Les associations sont également invitées à participer à la « Tournée provinciale » menée par Madame Laurence Lagouarde. Les membres du conseil d'administration et l'équipe sont remerciés pour le travail accompli.

Une allocution est faite pour souligner le départ de Marie-Suzie Weche et Lucie Tétreault qui quittent le conseil d'administration ainsi que pour les remercier de leur contribution. Un cadeau de remerciement leur est remis par Madame Lucie Roch.

12.06.10.4

Il est proposé par Marie-Suzie Weche et appuyé par Carole Girouard que le rapport d'activités 2011-2012 soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2011-2012

Madame Marie-Suzie Weche, trésorière, présente les états financiers au 31 mars 2012 et le rapport de l'auditeur indépendant.

La présidente de l'assemblée, Madame Nicole Lacelle, félicite la FAFMRQ pour tout le travail accompli durant l'année 2011-2012 compte tenu de leurs ressources financières.

12.06.10.5

Il est proposé par Marie-Suzie Weche et appuyé par Josette Jacques que les états financiers au 31 mars 2012 soient adoptés. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR 2012-2013

12.06.10.6

Il est proposé par Marie-Suzie Weche et appuyé par Carole Girouard de mandater le même auditeur, APSV Société de comptables agréés inc., pour la vérification des états financiers au 31 mars 2013. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

10-DISCUSSION SUR LE PLAN D'ACTION TRIENNAL ET LES PRIORITÉS 2012-2013

Madame Sylvie Lévesque présente les priorités d'actions dans la poursuite du plan d'action triennal adopté l'an dernier à l'AGA et en lien avec la conjoncture. Elle présente à l'assemblée les priorités tout en indiquant qu'elles ne sont pas hiérarchisées.

Ces priorités sont les suivantes :

- 1 Situation juridique des conjoints de fait;
- 2 Développer une vision féministe de la famille;
 - a) Dans le cadre des États généraux de l'action et de l'analyse féministe pilotée par la Fédération des femmes du Québec (FFQ);
 - b) Dans le cadre de travaux sur les enjeux socioéconomiques de la conciliation famille-travail-études pour les familles monoparentales et recomposées (en collaboration avec d'autres partenaires);
- 3 Lutte à la pauvreté;
- 4 Éducation populaire et formation;
- 5 Soutien aux membres:
- 6 Membership et recrutement;
- 7 Reconnaissance et rehaussement du financement de nos groupes membres et des OCF en général;
- 8 Tenue d'un colloque provincial sur la monoparentalité et la recomposition au printemps 2014;
- 9 Débat sur la grève sociale.

Madame Nathaly Roy présente les moyens d'actions initiés par son organisme dans le cadre de la mobilisation sur le financement des OCF. Elle invite les membres à s'en inspirer.

Les participant(e)s sont interpellé(e)s pour connaître leur intérêt à discuter plus amplement de la tenue d'une grève sociale en 2013. Madame Lorraine Desjardins indique que ce sujet sera abordé plus abondamment à l'automne lors de la prochaine rencontre nationale de la Fédération. Les membres sont d'accord à débattre de cette question à l'automne.

12.06.10.7

Il est proposé par Isabelle Sigouin et appuyé par Carole Girouard d'adopter en bloc les priorités 2012 à 2013. La proposition est adoptée à l'unanimité.

11-PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012-2013

Madame Marie-Suzie Weche présente les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012-2013.

12- ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection et de deux scrutateurstrices

12.06.10.8

Il est proposé par Lucie Tétreault et appuyé par Gabrielle De Lormier que Nicole Lacelle et Emmanuelle Blanchard soient nommées respectivement présidente et secrétaire d'élection ainsi que Lorraine Desjardins et Laurence Lagouarde soient nommées scrutatrices. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Explication des procédures d'élection

Extrait des règlements généraux

Conseil d'administration

Art. 22 Composition

Le Conseil d'administration se compose de neuf (9) membres dont :

- au moins six (6) membres proviennent du groupe A, incluant la présidence ;
- au moins un (1) membre provient du groupe B.

12.1- RAPPORT DES MISES EN CANDIDATURES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION

À la convocation de l'assemblée générale, il y avait quatre (4) postes à combler au sein du conseil d'administration.

Trois (3) candidatures en règle ont été reçues en date du 10 mai 2012. Il s'agit de :

- 1- Nancy Désormeaux de Parents uniques des Laurentides;
- 2- Michelle Pelletier de La Petite Maison de la Miséricorde:
- 3- Andrée Normandeau de l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe.
- De ces trois (3) candidatures, toutes sont membres actifs du groupe A. Aucune candidature du groupe B n'a été reçue.
- Nancy Désormeaux, Michelle Pelletier et Andrée Normandeau sont donc élues par acclamation.

Il y a moins de candidatures que de postes à élire. Un poste demeure vacant. Il y a ouverture de la période de mise en candidature.

- Madame Josette Jacques propose Madame Nancy Desnoyers

- Madame Nancy Desnoyers accepte.
- Nancy Desnoyers est élue par acclamation.

13-PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAFMRQ 2012-2013

Pour l'année 2012-2013, le conseil d'administration de la FAFMRQ est composé de :

- Lucie Roch, Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (RAME) à la présidence, (Estrie);
- ➤ Céline Fortier, Association des familles monoparentales ou recomposées La Source (Centre du Québec);
- ➤ Danielle Martin, Maison de la famille Contre vents et marées de Chandler, (Gaspésie);
- Mohammed Barhone, Repère, relation d'entraide pour une paternité renouvelée (Montréal);
- ➤ Alexandre Villeneuve, Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval, (Laval);
- Michelle Pelletier, La Petite Maison de la Miséricorde, (Montréal);
- Nancy Désormeaux, Parents uniques des Laurentides, (Laurentides);
- ➤ Nancy Desnoyers, Re-Nou-Vie (Châteauguay);
- Andrée Normandeau, Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe, (Montérégie).

14-FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES 2013-2014

Madame Céline Fortier présente aux délégué(e)s la proposition du conseil d'administration de maintenir la cotisation des membres telle que fixée l'année dernière.

12.06.10.9

Il est proposé par Céline Fortier et appuyé par Gaëtan Vallières que les montants de la cotisation annuelle pour tous les types de membres pour 2012-2013 soient reconduits au montant de l'année 2011-2012, soit : Pour les membres actifs : Groupe A (Toute association locale exclusivement ou majoritairement composée de familles monoparentales et recomposées du Québec) et Groupe B (Tout organisme communautaire (OC) ou organisme communautaire autonome (OCA) local).

- Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 0 \$ et 49,999 \$, une cotisation de **50 \$** ;
- Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 50,000 \$ et 99,000 \$, une cotisation de 100 \$;

• Les organismes ayant un budget global qui se situe : à 100,000 \$ et plus, une cotisation de **150 \$**.

Pour les membres associés (Tout organisme à but non lucratif (OBNL), ou association ou regroupement) une cotisation de <u>150</u> \$.

Pour les membres individuels une cotisation de 45 \$.

La proposition de la cotisation annuelle est adoptée à l'unanimité.

15-QUESTIONS DIVERSES

15.1 Campagne d'information Pro Choix – FQPN

Madame Laurence Lagouarde explique brièvement cette campagne menée par la Fédération du Québec pour le planning des naissances qui vise à soutenir le choix des femmes relativement à l'avortement. Pour les femmes, un aspect essentiel de ce principe est le pouvoir de décider d'avoir ou non des enfants, le pouvoir de décider du moment adéquat pour avoir un enfant, ainsi que du nombre d'enfants qu'elles ont.

15.2 Guide de la Ligue des droits et libertés « Non à la loi 78 »

Madame Lorraine Desjardins invite les délégué(e)s à utiliser le document d'explication produit par la Ligue pour comprendre les impacts de cette loi spéciale.

16-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente demande la levée de l'assemblée puisque tous les points à l'ordre du jour ont été entendus.

12.06.10.10

Il est	proposé par Marie-Su	zie Weche et	appuyé par	Isabelle	Sigouin	que l'as	semblée so	it
levée.	La proposition est a	loptée à l'una	nimité. Il es	t 11h54.				